

Initiatives ministérielles

Ce qui me frappe, monsieur le Président, c'est que chacun des services dont nous allons parler ce matin et débattre avec le gouvernement montrera pourquoi le gouvernement a manqué de vision dans la présentation de ce projet de loi. J'estime que chacun de ces services est essentiel pour l'unité canadienne, pour notre identité au sein du pays et pour notre connaissance de nous-mêmes, par l'intermédiaire des moyens plus formalistes de présentation sur l'écran de télévision.

Cet ensemble d'amendements vise à assurer la présence constante du service parlementaire, de Radio-Canada International, du service d'information continue en anglais et en français et d'un service du Nord. Tous ces services sont importants pour notre vaste pays et contribuent à unir les Canadiens d'une région à l'autre. Or, j'estime que cette thèse n'est pas compatible avec les recommandations unanimes formulées dans le rapport du Comité permanent des communications et de la culture.

Je trouve cela plutôt ironique étant donné les titres de nombreux quotidiens ce matin. Le *Citizen* d'Ottawa dit:

Le premier ministre doit dévoiler des initiatives d'unité. Un comité consultera les Canadiens sur leur avenir.

Quel meilleur mécanisme que le canal parlementaire! Il dit toute la vérité et met parfois les gens très en colère. Parfois, il les fait rire et, à d'autres occasions, il présente un cirque, car les gens ne regardent que les affrontements de 45 minutes qui constituent certes une période de questions, mais pas de réponses. C'est ce que voient les téléspectateurs.

Au canal parlementaire, nous voulons que les gens sachent ce que les Canadiens font d'un océan à l'autre, ce qu'ils pensent dans les régions. Quel meilleur véhicule avons-nous que le canal parlementaire que nous pouvons utiliser après les heures de séance de la Chambre?

Nous allons prendre une semaine de congé pour terminer nos travaux en retard dans nos circonscriptions et dans nos bureaux. Pourquoi n'utiliserions-nous pas ce temps d'une façon productive dans l'intérêt des Canadiens et avec les conseils de la présidence? Pourquoi voulons-nous privatiser le canal parlementaire ou l'associer au secteur privé?

Il exprime une forme de démocratie sur laquelle le monde a les yeux fixés. C'est l'un des nombreux aspects de la démocratie susceptibles d'intéresser les nouvelles nations qui viennent visiter la Chambre des communes. Notre président a demandé à l'un de nos greffiers au Bureau d'écrire sur la démocratie. Il a accueilli les délé-

gations de la Russie, de l'Allemagne de l'Est, de la Hongrie, de la Roumanie et de la Pologne qui sont venues ici pour étudier le fonctionnement de notre démocratie. Ne serait-ce pas une bonne idée de le leur montrer sur l'écran?

Puisque nous aurons un comité constitutionnel qui parcourra le pays pour s'attaquer à la crise constitutionnelle, nous devrions peut-être permettre au pays de suivre ses travaux. Voyons ce que ce comité constitutionnel de consultation populaire dira aux Canadiens. Peut-être que l'unité du Canada que nous cherchons à réaliser par ce projet de loi se manifesterait, en ce moment où elle suscite beaucoup d'inquiétudes.

En ce qui concerne les autres canaux qui sont tout aussi importants, j'ai ici un amendement qui porte sur les services de nouvelles en anglais et français. Les services de nouvelles de Radio-Canada sont absolument extraordinaires. On a abandonné la pénible méthode qui consistait à faire entendre la voix du député pendant sept secondes, après quoi la voix du journaliste se substitue à la sienne pour résumer ce qu'il était en train de dire. C'est dorénavant la voix du député qu'on entend jusqu'à la fin.

Notre chaîne des débats parlementaires se révèle un instrument très utile. De même saviez-vous, monsieur le Président, que le service d'information continue All News du réseau anglais de Radio-Canada est capté par satellite par la société C-SPAN qui le distribue aux 55 millions d'abonnés des câblodistributeurs américains. Elle transmet aussi souvent nos débats parlementaires.

L'État de New York a même lancé un projet d'émissions parlementaires dans 18 000 écoles et universités; il utilise les émissions du réseau anglais pour les études sociales et celles du réseau français pour l'étude des langues. L'État de New York surveille de près cette expérience et envisage la possibilité d'ouvrir l'accès de ce réseau aux autres États.

• (1210)

Les Américains vont nous regarder. Nous sommes si occupés à regarder tout ce qui est américain, notamment les longs métrages et les nouvelles, que nous en oublions de faire quelque chose pour nous-mêmes. Notre perspective est vraiment très restreinte quand vient le temps d'utiliser cet instrument si vital, si nerveux, si délicat et si important comme moyen de communication avec les citoyens, cet appareil de télévision tout à fait indifférent qui soudain s'anime dès l'instant où l'on appuie sur le bouton. Il peut servir à promouvoir le genre de choses que nous souhaitons.